

## **OBJECTIF ÉDUCATIF n°1 :**

### **SOCIALISER ET SENSIBILISER L'ENFANT A LA CITOYENNETÉ**

## **OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES n°1 :**



- 1- respect de l'autre et de ses différences
- 2- respect des règles et temps de vie en collectivité
- 3- sensibilisation à la vie démocratique & citoyenne
- 4- rencontre et appréciation des autres
- 5- participation à différentes activités
- 6- aider l'enfant à trouver sa propre identité au sein du groupe
- 7- stimuler l'esprit de solidarité, d'échange et de partage
- 8- respect de l'environnement, biens matériels collectifs
- 9- avoir le souci d'un accueil personnalisé du public
- 10- Découverte des richesses culturelles, sportives du territoire
- 11- permettre aux parents d'être « acteurs » au sein de l'équipe pédagogique

## ÉVALUATION n°1 DE L'ACCUEIL DU PUBLIC :

- 1 - Favoriser chez l'enfant les automatismes de respect envers les autres dans le langage et les gestes - favoriser chez l'enfant des automatismes de tolérance envers tous types de différence.
- 2 - respect du déroulement de la journée pour les enfants et des temps d'accueil (départ et arrivée) par les parents (réf. Règlement Intérieur) + Règles de vie de la Pause Méridienne + Protocole des avertissements de la Pause Méridienne + règlement des services - Affiche et rappel régulier des « 6 règles pour bien vivre ensemble »
- 3 - Organisation de temps de vote divers et de temps de parole (forums),- organisation d'un « Nettoyage de la Nature », participation à des projets solidaires ( colis de Noël) - Élections du Conseil Communal Jeunes de 2 conseillers représentants des Safabriauds (janvier 2024)-  
Affiche éco-citoyenne – création de la malle citoyenne
- 4 - présentation du groupe (enfants/animateurs/agents), règles de vie aux nouveaux arrivants
  - organisation de jeux de présentation (début de séjour) - organisation de rencontres inter-centres et inter-générationnelles
  - participation à la journée mondiale pour la Paix le 21 septembre.
- 5 - varier les contenus des programmes par rapport aux thèmes puis aux types d'actions
  - favoriser les échanges de savoirs (être & faire)
- 6 - valoriser, dédramatiser, encourager verbalement les enfants
  - adapter l'aménagement des salles
  - proposer aux enfants des activités de domaines différents, inciter à avoir un rôle responsable au sein du groupe quel qu'il soit
- 7 - proposer des jeux collectifs et coopératifs - organiser le prêt mutuel des jeux et matériels, la répartition des rôles
  - partager les mêmes repas et goûters
  - partager les animateurs, les camarades, les jeux.
- 8 - habituer les enfants à ranger les jeux avec les animateurs et à respecter l'environnement (déchets poubelle, soin espaces verts), le matériel collectif (boucher les feutres, gaspillage du papier/eau , soin du matériel pédagogique) - utilisation des serviettes en tissus pour tous, diminuer les déchets et le gaspillage
  - vigilance à la consommation d'eau et d'électricité.
- 9 - aller vers les parents aux différents temps d'accueil,
  - organiser un étiquetage aux portemanteaux pour tous les enfants, pour le temps de sieste chaque enfant a ses draps + sa panière à linge...
  - un premier contact lors de l'inscription est créé avec la famille et l'enfant (si présent)
    - présence souhaitable de l'enfant à la première inscription
    - la sieste est organisée pour les 3-4 ans, au delà les enfants font la sieste lorsqu'ils le réclament (5/12 ans)
    - 2 fauteuils roulants sont à disposition pour les « petits handicaps » occasionnels (jambes plâtrées)
    - accueil spécifique pour les familles souhaitant inscrire un enfant porteur de trouble de la santé ou de handicap (Réf.. Projet Éducatif / paragraphe F)
    - contact rapproché avec la famille dans le service d'accueil (appel téléphonique, transmissions soir...).
- 10 - exploiter les différents sites de loisirs et associations du territoire (bibliothèques, jardins, aménagements sportifs...)
  - travailler en complémentarité avec les associations locales, les professionnels et particuliers
- 11 – Collecte ou dons, propositions d'idées, Conseil (annuel) de Parents en novembre.

## **OBJECTIF ÉDUCATIF n°2 :**

### **RENDRE AUTONOME ET RESPONSABILISER L'ENFANT**

## **OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES n°2 :**



- 12 - favoriser les prises d'initiatives chez l'enfant
- 13 - lui apprendre à gérer sa liberté
- 14 - lui apprendre à se prendre en charge quotidiennement
- 15 - lui confier des responsabilités
- 16 - l'aider à mieux se connaître, lui permettre d'évaluer ses capacités
- 17 - l'aider à établir des repères au sein de l'Accueil de Loisirs
- 18 - lui permettre d'exposer ses idées, avis, souhaits d'activités

## ÉVALUATION n°2 DE L'ACCUEIL DU PUBLIC :

- 12 - inciter les enfants à faire des choix (groupe, atelier, responsabilités), à proposer de nouvelles idées (verbalement ou à l'écrit) sur chaque temps de forum ou de façon informelle, à participer à la vie collective
- 13 - durant les temps libres récréatifs tout en restant en accord avec les règles de vie instaurées ensemble - sur les inter-centres (grands jeux)
- 14 - habituer les enfants à gérer leurs effets personnels (en centre de loisirs, sortie), à respecter leur hygiène personnelle (nez encombré, lunettes, passage aux toilettes...), à respecter le matériel et l'organisation du centre (prendre soin des objets confiés et ranger après chaque utilisation), à respecter les consignes essentielles d'hygiène (lavage de mains, tousser dans son coude...), autonomie du groupe à table au déjeuner + goûter
- 15- participation des enfants aux tâches de la vie quotidienne  
- petits chantiers de peinture, rénovation... - votes et élections - Repas
- 16 - varier les activités pour que chacun puisse s'exprimer à travers divers domaines, découvrir des animations nouvelles, se découvrir des talents
- 17 – dans le temps (par rapport à des moments clefs ou des habitudes tout au long de la journée et de la semaine)  
- dans l'espace (salle aménagée par tranche d'âge, activités différentes, coins libres, jeux d'orientation)  
- sur le plan affectif (par rapport aux adultes, animateurs référents de leur tranche d'âge, des autres...)
- 18 - sonder les enfants (appréciation de leur vécu)  
➤ oralement (6/12 ans) à chaque forum  
➤ de façon informelle (3/5 ans) tous les jours , aux « forums d'enfants », à l'occasion des différentes élections organisées et tenir compte des réactions informelles d'enfants à tout moment de la journée.

## **OBJECTIF ÉDUCATIF n°3 :**

**EXPRESSION, CRÉATION, DÉTENTE, DÉCOUVERTE,  
BIEN-ÊTRE DE L'ENFANT**

## **OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES n°3 :**



Lui donner les moyens de :

- 19- s'épanouir et développer des réflexes de curiosité
- 20- faire preuve d'imagination
- 21- se libérer physiquement et moralement
- 22- favoriser les prises de parole collective
- 23- tirer profit de notre situation géographique
- 24- passer une journée agréable, « pleine de vie », avec ses camarades et des animateurs
- 25- découvrir des concepts variés de projets d'animation

## ÉVALUATION n°3 DE L'ACCUEIL DU PUBLIC :

19 - varier les projets d'animation, proposer autre chose que ce que les parents font avec leur enfant  
- varier les sorties et manifestations sans que cela découle forcément d'un projet précis.

20 - de temps en temps, organiser l'intervention de personnages (déguisés), courriers, appels téléphoniques, ateliers artistiques, histoires, danses, jeux scéniques - durant les activités, proposer uniquement un modèle de base, après leur avoir demandé un temps de réflexion afin de ne pas freiner leur imagination - organiser des ateliers (expression théâtrale, arts plastiques...) lui permettant de créer, d'inventer.

21 - à travers les projets organisés, les enfants sont moins statiques que sur les temps scolaires (aucune exigence de réussite intellectuelle)

- proposer des jeux dynamiques et ludiques
- instaurer un dialogue, être à l'écoute des enfants
- ne pas hésiter à provoquer des temps pour « crever l'abcès » si un problème important surgit en improvisant une animation ou une action (exple : enfant en total stress, violence aggravée d'un enfant...).

22 - à travers différents Projets d'Animation, les animateurs permettent aux enfants dans leurs démarches

- X d'apprendre à faire des choix d'idées
- X de défendre leurs idées et leurs valeurs
- X de savoir argumenter leurs idées oralement .

23 - utiliser les différentes structures du territoire (foot, écoles, skate parc, jardins, bibliothèque...) et proposer des projets en collaboration avec le CCJ, les services techniques, le cinéma de Brie, les jardiniers, les voisins de Safabrie ...

24 - entretenir la joie et la bonne humeur au sein de chaque groupe (la plaisanterie nuit à l'aigreur et à l'irritabilité)

- sur le temps de pause méridienne, malgré les fortes contraintes temporelles, un accompagnement éducatif est organisé
- à chaque fin de semaine, (après le forum) chacun peut dire ce dont il est fier de lui sur le séjour.

25 - projets d'animation en perpétuelle évolution pour enrayer la monotonie - sur les TAP, une programmation nouvelle d'activités de courte durée est proposée aux enfants des écoles - sur les **petites vacances scolaires** 2024/2025, les enfants découvriront et s'amuseront autour du projet des « 4 éléments » (Ref. p. 11 du Projet Pédagogique) - Sur les **mercredis**, nous mènerons différents projets propres à chaque tranche d'âges:

✓ Pour les 3 ans,

\* de septembre à octobre, après le temps de sieste, les animateurs proposent de petites animations ayant pour objectif de les sensibiliser à « vivre ensemble » (avec les copains) et à se repérer dans l'espace et le temps (de la collectivité),

\* après octobre, les enfants bénéficient de cycles d'animation de 2 à 5 mercredis comme les plus grands : art & culture, environnement et transition écologique, vivre ensemble, bien être, langues

✓ les 4 ans et plus découvriront la nouvelle organisation du Plan Mercredi avec différents cycles d'animation de 3 à 5 mercredis : art, culture & langues, conversion écologique, vivre ensemble, sport & bien être,

- Être attentif aux différentes manifestations du territoire pour y participer (si nous y trouvons un quelconque intérêt pour les enfants de notre structure),
- Rencontres régulières d'Inter-Centres (culturelles, sportives et ludiques) hors période COVID uniquement,
- Toujours être en quête de nouveautés dans tous les domaines.

## **OBJECTIF ÉDUCATIF n°4 :**

### **SANTÉ ET SÉCURITÉ DE L'ENFANT**

## **OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES n°4 :**



- 25 - veiller à l'hygiène corporelle
- 26 - veiller à l'alimentation équilibrée
- 27 - respect des allergies alimentaires
- 28 - respecter les besoins physiologiques de chacun
- 29 - respecter la législation en ALSH
- 30 - veiller à la sécurité matérielle, morale et affective de l'enfant
- 31 - surveillance des enfants
- 32 - prévention des risques d'intrusion de personnes extérieures et sorties non contrôlées des enfants
- 33 - instaurer une démarche éducative sur les temps de repas (déjeuner et goûter)
- 34 - répondre aux PAI des enfants ayant une santé à risques reconnue médicalement
- 35 - veiller au confort des enfants
- 36- Mise en place : PPMS, Plan Canicule, prévention tiques

## ÉVALUATION n°4 DE L'ACCUEIL DU PUBLIC :

25 - instaurer l'habitude du lavage des mains avant et après le passage aux toilettes, les repas, après les différents ateliers salissants (colle, peinture...) avant un atelier cuisine et après les jeux dans le sable - Protocole sanitaire en vigueur

26 - réalisation des repas en fonction :

- des normes nutritionnelles
- des goûts des enfants

- leur apprendre à goûter de tout (pour découvrir de nouveaux aliments ou une nouvelle préparation)

27 - en cas d'allergie alimentaire accepter un menu de substitution fourni par la famille,

- mise en place d'un protocole de sécurité spécial PAI pour les animateurs

28 - aménagement de la journée adaptée aux différentes tranches d'âges,

- organiser la sieste pour les enfants de 3-4 ans,
- organiser un repos pour les enfants de 5 ans,
- proposer la sieste aux 5/12 ans (si besoin est)
- proposer un réveil échelonné (sieste)
- infirmerie disponible en cas de fatigue ou maladies
- prévoir gourde et casquette
- programmation :
  - de l'aide aux devoirs adaptée aux capacités temporelles de concentration (de 17h00 à 18h)
  - d'ateliers d'animation limités à 30 min les soirs de périscolaires pour les 5/12 ans et 15 min pour les 3/4 ans, ceci afin de favoriser un temps d'évasion et de liberté après une lourde et longue journée d'école

29 - l'animateur, après lecture du livret et son vécu pendant le temps de formation, doit être à même de respecter la législation en ALSH

30 - aménagement du mobilier et jeux des différentes salles selon les tranches d'âges accueillies - adapter les activités aux capacités des enfants - sécuriser, encourager, dédramatiser - décorer les locaux pour intéresser et mettre les enfants à l'aise, en sécurité - être attentif à la sécurité physique et morale à tout moment- possibilité d'avoir son nin-nin pendant les temps de sommeil, « gros drames » et d'accueil – favoriser une ambiance sereine et joviale - habituer les enfants aux différents types d'alertes (pour les rassurer) - maintenir une prévention contre les incivilités et violences ( Règlement, les 6 règles du Bien Vivre Ensemble, la Charte du Respect...) - Respecter l'enfant en assurant un contexte de vie bienveillant, valorisant et sécurisant.

31 - comptage des enfants de chaque groupe à chaque déplacement - des emplacements stratégiques sont prévus pour les animateurs (espaces extérieurs de temps libres, transports de bus, déplacements à pied) - les enfants préviennent les animateurs pour aller aux toilettes (uniquement les Loups et Lynx, **les Escargots, Chenilles, Coccinelles sont systématiquement accompagnés d'animateurs**).

- 32 - dans notre Règlement Intérieur (signé par les parents), nous rappelons aux enfants qu'il est interdit de partir du centre sans que les animateurs le sachent
- mise en place d'un plan Vigipirate (affichage, fermetures...)
  - surveillance accrue des enfants lors des sorties
  - demande d'identité de chaque personne inconnue et du motif de leur présence à Safabrie
  - les enfants ne partent qu'avec les personnes autorisées, figurant sur la fiche d'inscription
  - accès « libres » limités (1 seule entrée).
- 33 - éveiller au goût en variant les menus, en demandant de goûter aux plats, en cuisinant des produits frais, en valorisant les plats, en affichant les menus
- veiller à maintenir les règles de « savoir vivre ensemble à table » sur les temps de goûter, déjeuners des mercredis / vacances / pause méridienne
  - annonce du menu par les enfants en début de repas
  - les enfants se servent et débarrassent eux-mêmes
- 34 - sensibiliser tous les animateurs et les préparer à l'accueil individuel
- mise à jour et affichage de la liste des enfants sujets
  - Protocole PAI
- 35 - mise à disposition de gourdes/verres pour boire, de serviettes de table en tissus, de draps, de casquettes
- organisation de groupes dans différents espaces (confort moral et auditif)
- 36 - mise en place de 4 types d'alertes + exercices réguliers + réflexes de veille + Prévention Protection contre Soleil et Tiques
- autorisation du port des chaussons
  - autorisation du port des tongs ou crocs **uniquement** lors de veillées, jeux d'eau ou temps calme en salle après le déjeuner.

## **OBJECTIF ÉDUCATIF n°5 :**

### **SENSIBILISER L'ENFANT AU DÉVELOPPEMENT DURABLE & A LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE**

## **OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES n°5 :**



36 - réduire l'impact environnemental des déplacements

37 - améliorer la qualité environnementale

38 - encourager la gestion économe de l'eau

39 - favoriser la prévention et la valorisation des déchets

40 - contribuer à préserver la diversité du vivant

41 - promouvoir une alimentation de qualité et de proximité

42 - encourager l'accessibilité à tous des pratiques culturelles et de loisirs

43 - diffuser la culture du développement durable.

44 - favoriser la prévention contre le gaspillage des aliments en collectivité

## ÉVALUATION n°5 DE L'ACCUEIL DU PUBLIC :

36 - achats divers auprès des commerçants locaux – regroupement des achats sur un même trajet - regroupement des sorties sur un même trajet - achat sur commande – covoiturage

37 - respect des aménagements extérieurs - améliorer les aménagements extérieurs si besoin (tables, cabanes...),

38 - installation de robinets simples & réducteurs de débit d'eau - affichette « l'eau c'est précieux » - en dehors des repas, les enfants boivent dans des éco-cups ou gourdes réutilisables - limiter les jeux d'eau à perte - port de chaussons (- de salissures = - d'eau) sur les petites vacances - utilisation serviettes de table personnelles – atelier sensibilisation au caractère précieux de l'eau (jour de l'eau le 21 mars).

39 - tri des déchets dans 4 poubelles (sac jaune, sac noir - poubelle à bio-déchets – poubelle à verre) - utilisation de l'eau du robinet même en sortie lorsqu'il y a un point d'eau potable - beaucoup de récupération de déchets en plastique, papier, verre... pour nos activités - éviter le gaspillage (eau, papier, aliments...) - utilisation de sacs non jetables pour faire les courses - utilisation de papiers de brouillon (coloriages, notes...) - récupération de papier et carton auprès d'usines et de familles – créations à partir d'objets recyclés – dépôt de vêtements perdus au Relais – limiter les emballages (alimentation) – affiche éco-citoyenne – visite Atrion (animateurs et Lynx)

40 - les enfants prennent soin des « petites bêtes » qui vivent auprès du centre (donnent à manger aux oiseaux, relâchent les lézards et araignées qui entrent dans les salles...) - ... ils respectent également la faune et la flore (ne cassent pas les branches, ne cueillent pas inutilement les végétaux, ne jettent pas de déchets dans la nature...) - installation de nichoirs à oiseaux et à chauve-souris, d'hôtels à insectes - visites aux vergers et potagers – plantations - visites aux poules et chèvres - menu végétarien de façon ponctuelle.

41 - achat du pain, épicerie, fruits et légumes, viande aux commerçants du village - étude des menus en fonction des fruits et légumes de saison - les menus sont équilibrés, variés et au goût des enfants et animateurs (puisque nous tenons compte de leurs avis au fil des repas) – engagement à l'achat d'aliments BIO – engagement à une fréquence de menus végétariens

42 - programmation d'animations, sorties culturelles et de loisirs, rencontres... très diverses - projets culturels et de loisirs de proximité

43 - projets d'animations divers organisés au fil de l'année en lien avec le développement durable - pour initier les enfants aux gestes quotidiens pour protéger notre planète - mise à disposition à la bibliothèque de livres en lien avec l'éco-citoyenneté – Organisation de visites d'Atrion pour les animateurs et enfants (Lynx) - utilisation de dons (livres, jouets) – utilisation du kit « Tri Master » – mise en place de consignes de tri à table avec une répartition des déchets sur les 4 poubelles (jaune, noire, bio-déchets, verre) avec évacuation de déchets alimentaires dans des seaux pour les animaux – application de nos « 10 gestes éco-citoyens » - Journée annuelle (dernier mercredi de mai) à Safabrie « Fête de l'Arbre & de la Nature »

44 – projet de la municipalité depuis septembre 2015 de mettre en place une démarche, des consignes, créer de nouvelles habitudes afin de lutter contre le gaspillage alimentaire sur les temps de restauration de l'école et de l'ALSH (« à table, je mange tout ce que je me sers : je ne gaspille pas ») - finir les restes des autres services de restauration – tolérance de modifications de menus pour liquider les stocks et ne pas gaspiller.